

MAIRIE de BRIGUEUIL
CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 janvier, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Présents : 11
Procuration : 02
Votants : 13

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 10 janvier 2024

Pour : 13 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., DESCOURVIERES R., GUENE F., BEAULIEU Cl., OZENNE N., ROCHE D., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., COUTANT M., LAVAUZELLE I., TERNET C. .

ABSENTS : Mme FREMERY Cl., M. JOULIA G., Mme GROS B. (excusés).

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 29 janvier 2024

Mme FREMERY Claire a donné procuration à M. ROCHE Dominique.
M. JOULIA Guillaume a donné procuration à M. GUENE Frédéric.

OBJET : Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIAEP Nord Est Charente

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport établi pour l'exercice 2022, en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, concernant :


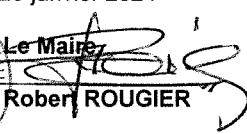
➤ le prix et qualité du service public d'eau potable du SIAEP Nord Est Charente, voté lors du Comité Syndical le 16/11/2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- à l'unanimité, par vote à main levée,

- approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022 du SIAEP Nord Est Charente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
A BRIGUEUIL le 29 janvier 2024


Le Maire

Robert ROUGIER